

République du Sénégal

Termes de référence

Consultance en coordination de la mise en œuvre d'une action AFD dans le cadre d'une Team Europe Initiative (TEI) : Formation Professionnelle et Emploi – Horizon JOJ 2026 dans le secteur de la formation professionnelle (métiers de la Mobilité et de la Culture)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Préambule

Depuis 2008, L'Agence Française de Développement est accréditée par l'Union Européenne pour gérer selon ses propres procédures les fonds qui lui sont délégués et dans une logique de redevabilité vis-à-vis de la Commission tout au long du cycle de projet.

Présentation de l'instrument financier européen

En 2026, le Sénégal accueillera la quatrième édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été (JOJ) à Dakar, Diamniadio et Saly. Il s'agira du premier événement olympique jamais organisé en Afrique. Le Sénégal, fort de sa jeunesse (52 % de la population a moins de 20 ans), considère les JOJ comme un catalyseur pour engager les jeunes, développer la politique du sport et de la jeunesse, et, au-delà, inspirer le continent dans ces domaines. En particulier, le Sénégal s'emploie à travailler l'héritage de ces Jeux, un héritage qui se veut riche et positif, avant, pendant, et après les Jeux, que ce soit sur le plan sportif, mais aussi social, économique, culturel, environnemental, ou encore sur le plan urbain, de l'innovation technologique et de la création artistique, et ceci de manière inclusive, pour toute la jeunesse sénégalaise, de Dakar comme des régions.

Dans ce cadre le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS) a sollicité l'Union européenne pour travailler une des dimensions de l'héritage des JOJ : la question de la formation et de l'insertion professionnelles (employabilité), en accompagnant les filières et opportunités de métiers en lien avec ces Jeux. Une étude menée dans cette perspective a fait ressortir plus de 210 métiers correspondant à des profils très variés, en particulier les secteurs de l'événementiel, de la communication, de la sécurité privée, de l'hôtellerie, de la restauration, du transport, du BTP, des métiers verts, du numérique, ou encore les métiers culturels.

Sur cette base, la « Team Europe », sous le lead de la Délégation UE, en lien avec le Comité d'Organisation des JOJ (COJOJ) et le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, formulent un programme « Formation Professionnelle et Emploi – Horizon JOJ 2026 ». La mise en œuvre de cette TEI, dont le document d'action a été approuvé en comité NDICI de l'UE en octobre 2022 et doté d'un montant total de 56MEUR mobilise d'une part la GIZ, d'autre part un groupement constitué de la coopération italienne (AICS), l'AFD et Lux dev (cette dernière en assurant la coordination)

L'objectif de cette action est le développement d'une offre pérenne d'orientation, de formation et d'insertion professionnelles de qualité et adaptée aux opportunités du marché du travail, pour renforcer les opportunités liées aux JOJ 2026 et leur héritage.

Les produits de cette action seront les suivants :

1. Les opportunités de formation professionnelle et d'emploi sont mieux communiquées à la jeunesse, notamment en matière de genre.
2. L'offre de formation de qualité et inclusive est renforcée et élargie, notamment pour des métiers liés aux JOJ 2026, en partenariat avec les acteurs économiques concernés.

3. L'accès des jeunes à un travail décent, y compris grâce à l'entrepreneuriat, est renforcé par le biais d'un continuum de services (communication, orientation, formation, insertion) déployés de manière intégrée pour la jeunesse.
4. Les valeurs de l'olympisme et de l'innovation sont intégrées dans les dispositifs de formation-insertion.

Le montant total de la subvention qui sera déléguée à l'AFD est de 6M€ (hors rémunération) au bénéfice de deux projets dans le secteur de la formation professionnelle, relatif aux métiers d'une part de la mobilité et d'autre part des Industries culturelles et créatives (ICC), plus particulièrement de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Contexte et évolutions économiques/sociales/politiques justifiant le projet

Le secteur des industries culturelles et créatives (ICC) est en plein essor au Sénégal et représente un moteur de croissance et de rayonnement pour le pays. La production audiovisuelle locale est de plus en plus dynamique ainsi que le paysage médiatique avec une montée en puissance des radios, des journaux en ligne et des chaînes de télévision publiques et privées. La culture sénégalaise est portée par des artistes de renom, ainsi que par un panel d'événements récurrents et de renommée internationale, publics et privés. Dans ce cadre, les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de 2026, qui seront organisés dans le pays, seront un fort catalyseur de développement du monde sportif mais aussi culturel, et constitueront à ce titre une vitrine du savoir-faire sénégalais. C'est dans la perspective de maximiser la réussite mais aussi l'héritage de ces Jeux que le présent projet a été pensé.

En 2014, le Sénégal identifiait dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) la forte contribution des transports et de la logistique au développement économique et à la satisfaction des besoins sociaux dans un pays en pleine croissance. Le transport est ainsi considéré comme un secteur économique à part entière permettant aux villes, par l'amélioration de leur fonctionnement interne et leur interconnexion, de jouer le rôle de pôle de développement territorial équilibré et durable à l'échelle de tout le pays et même de la sous-région ouest africaine. L'ambition de faire du Sénégal un hub logistique de la sous-région a entraîné le développement du secteur des transports, essentiel pour asseoir une économie compétitive et une croissance durable. Ainsi, d'importants investissements et réalisations ont été consacrés par le Gouvernement du Sénégal ces dernières années aux infrastructures et services de transports routier, ferroviaire, fluvio-maritime et aérien. L'objectif ultime est de relever le défi de la croissance avec des infrastructures structurantes aux meilleurs standards, en développant un réseau intégré multimodal de transport. Ces ambitieux programmes d'investissement réalisés et prévus génèrent directement d'importants besoins de main d'œuvre qualifiée et par conséquent en formation. Afin de répondre à ces défis et dans la continuité des précédentes initiatives visant à soutenir la qualification des ressources humaines au Sénégal, l'AFD a octroyé en septembre 2022 deux financements pour développement d'un Réseau de Centres de Formation-Innovation sur les métiers de la Mobilité (projet RECFIM), un prêt souverain de 25MEUR et une subvention de 3MEUR. Considérant que le bon fonctionnement du secteur des transports est également un préalable à la réussite des JOJ 2026, l'AFD sera également délégataire d'une partie de la TEI pour compléter le plan de financement du projet RECFIM.

Par ailleurs, on estime que plus de 300 000 jeunes sénégalais(es) (500 000 estimés en 2025) arrivent chaque année sur le marché du travail, dans un contexte caractérisé par un très fort taux de jeunes femmes et hommes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (33,1 % chez les 15-34 ans – 44% des filles et 22% des garçons). Ainsi, investir dans la jeunesse, contribuer à la création d'emplois et ainsi à la stabilité du pays représente une priorité pour le Sénégal, rappelée dans la stratégie du Plan Sénégal Émergent (PSE), qui porte structurellement attention à la formation du capital humain, notamment par le biais d'une formation professionnelle « orientée vers le marché de l'emploi, à travers le développement et la décentralisation des opportunités de formation, [...] et la diversification des filières ».

Contribution et montant

L'enveloppe de cette Team Europe Initiative se compose d'une contribution européenne de 22MEUR co-financé par le Luxembourg à hauteur de 4MEUR et des Pays-Bas pour 2MEUR (sans compte les financements parallèles, dont celui de l'AFD sur RECFIM).

Le montant total de la subvention qui sera déléguée à l'AFD est de 6M€ (hors rémunération) au bénéfice de deux projets dans le secteur de la formation professionnelle : 2,8M€ pour compléter le projet RECFIM dédié aux métiers de la mobilité et 2,8M€ pour sa déclinaison centrée sur les métiers des Industries culturelles et créatives (ICC), plus particulièrement de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

N° Projet	Nom du projet	Bénéficiaire	Montant total	Dont financement UE	Zone d'intervention
CSN1762	Formation professionnelle dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant	MFPAL, 3FPT, centres de formation professionnelle	2,8MEUR	2,8MEUR	Dakar et autres régions selon résultats des appels à projet
CSN1578	Réseau de Centres de Formation-Innovation sur les métiers de la Mobilité	MFPAL, 3FPT, Centres de formation professionnelle	30,8 MEUR	2,8MEUR	Dakar, Diourbel, Tambacounda, Thiès

Principaux objectifs

ICC :

La finalité du financement est de contribuer à l'emploi des jeunes femmes et hommes au Sénégal et à professionnaliser le secteur des ICC.

Plus spécifiquement, le financement aura pour objet de :

- Structurer une offre de formation de qualité et pérenne en renforçant le modèle pédagogique et économique de centres de formation professionnelle ;
- Renforcer la concertation public - privé autour de la formation professionnelle dans le secteur des ICC.

Le projet sera divisé en trois composantes mises en œuvre sur une période de cinq ans :

- La première composante se concentrera sur la modernisation de deux centres de formation professionnelle pré-identifiés lors de l'instruction du projet. Ces centres, de statuts privés non-lucratifs, seront accompagnés pour développer une offre de formation homologuée, améliorer leur modèle économique et leur fonctionnement interne et moderniser leurs infrastructures.
- La deuxième composante vise à consolider le dialogue PPP pour le secteur des ICC, en mettant notamment en place un cadre de concertation public-privé sur l'emploi et la formation professionnelle dans le secteur.
- La troisième composante permettra l'accompagnement et le développement d'une offre de formation homologuée au sein de nouveaux centres de formation professionnelle, qui seront sélectionnés sur appel à projet pendant la mise en œuvre du projet.

Le cadre de résultat du projet, validé avec les acteurs et parties prenantes, met par ailleurs l'accent sur (i) l'insertion comme moteur de toutes les activités du projet, (ii) une prise en compte systématique

des enjeux de genre et (iii) la nécessaire pérennisation des activités menées, notamment la soutenabilité financière des modèles économiques des centres accompagnés

RECFIM

L'objectif général du projet est la mise en place d'un réseau de formations et d'initiatives de recherche et innovation diversifiées, dans le domaine des transports et de la mobilité des passagers et des marchandises, se concentrant sur les enjeux de formation des niveaux BAC-3 à BAC+2. La stratégie consistera à intervenir à trois niveaux:

- Former rapidement et en masse les personnes en activité dans le secteur informel, afin d'accompagner leur transition professionnelle dans le cadre d'un service des transports en pleine mutation au Sénégal;
- Préparer les jeunes générations aux évolutions technologiques et organisationnelles de ce domaine, ce qui nécessite des formations longues ;
- Mettre à niveau progressivement les professionnels grâce à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience.

Il s'agit de contribuer au développement et au pilotage d'une offre de formation professionnelle et technique sur les métiers de la mobilité, au plus près de l'évolution des besoins en compétences de ce secteur économique en pleine extension, notamment à travers :

- La construction de 3 nouveaux centres de formation professionnelle ;
- La mise à niveau de 4 centres de formation existants (équipements, locaux, formations) et la mise en réseau de tous les centres, avec un cadre de gouvernance et de pilotage en partenariat public-privé ;
- Le développement et le pilotage des contenus de formation des centres, pour une offre globale cohérente à l'échelle du pays;
- Le développement d'une offre de formation prenant en compte les besoins et les contraintes spécifiques des acteurs du secteur informel de la mobilité à Dakar.

Organisation et pilotage du projet

Les deux composantes mises en œuvre par l'AFD seront régies par les mêmes modalités de pilotage.

Le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) sera le signataire des conventions de subvention au nom de la République du Sénégal et le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MFPPI) sera maître d'ouvrage du projet. Ce dernier aura la responsabilité de la mise en place et du fonctionnement des instances de pilotage du projet (Comité de pilotage et Comité technique), comprenant l'ensemble des entités du ministère ayant un rôle à jouer dans le projet, et élargies aux acteurs publics (ministère de la Culture, pour les ICC) et privés impliqués dans la gouvernance des réseaux de centres. Le MFPPI a mis en place une Unité de Suivi et Coordination de Projet (USCP) pour le suivi de la mise en œuvre des deux projets.

Le 3FPT sera également un acteur important de ces deux projets, et signera à ce titre deux conventions de rétrocession avec le MFPPI pour mettre en œuvre des actions de soutien techniques et financiers aux centres de formation professionnelle des secteurs concernés (mobilité et culture).

Lien avec le recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre / suivi / coordination du projet

Dans ce contexte et pour l'appui au pilotage du projet et en plus de ses ressources humaines propres, l'AFD souhaite mobiliser un appui à la supervision pour faciliter le suivi technique et financier du projet en délégation de fonds de l'Union Européenne et permettre à l'AFD d'assurer ses engagements vis-à-vis de l'entité délégante et de ses co-délégataires.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

Présentation générale de la mission

Le prestataire sera en charge d'appuyer l'équipe de l'AFD dans la gestion et du suivi de la bonne exécution du projet dans le but de limiter les risques liés à la mise en œuvre et de faciliter le respect des engagements pris vis-à-vis de l'entité délégante.

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

1. Principales activités

De manière spécifique, il s'agira de :

1.1. Assurer la bonne mise en œuvre du projet au plan technique

- Appuyer la supervision de la mise en œuvre de la délégation de financement dans le cadre des 2 projets, en lien avec le chargé des projets de formation professionnelle de l'agence AFD de Dakar (les chargés de mission FPT, transports et ICC) et le Responsable Equipe Projets de la Division Education Formation Emploi (basé à Paris) ;
- Appuyer les exercices de planification et le suivi de la bonne exécution dans les délais des activités programmées ;
- Assurer la coordination entre acteurs, notamment en organisant/participant à des réunions d'information / coordination / de sensibilisation et rédiger les comptes rendus correspondants ;
- Conceptualiser les outils nécessaires (checklists, boîte à outils, guidelines et capitalisation sur les bonnes pratiques) permettant d'assurer un suivi efficace du financement ;
- Relire les documents techniques partagés par les partenaires (conventions, manuels de procédures, dossiers d'appel d'offres, etc.) et produire une analyse détaillée des documents en vue de leur validation par l'AFD ;
- Participer aux comités de pilotage et comités technique de suivi du projet ;
- Réaliser des missions de supervision terrain périodiques ;
- Appuyer l'organisation des missions de supervision du siège de l'AFD.

1.2. Assurer la bonne mise en œuvre du projet au plan financier

- Veiller à la cohérence de la programmation annuelle budgétaire avec le budget de l'action validé ;
- Veiller à l'adéquation du format de présentation du budget conformément aux exigences de l'UE ;
- Veiller à la bonne utilisation des fonds ;
- Rassembler les informations sur les budgets des parties prenantes au projet permettant de préparer les rapports annuels à l'UE ;
- Le cas échéant, préparer les audits pouvant être diligentés par l'UE.

1.3. Reporting

- Réaliser la production du rapport périodique d'activités du financement, conformément au format de reporting conventionnel défini dans la convention de délégation (a minima rapports officiels au format annuel + rapports de veille trimestriel) et ce, en compilant les éléments de reporting issus de chacun des projets ;

- Organiser l'évaluation à mi-parcours du projet et le contrôle ex-post des audits annuels ;
- Être identifié et agir comme point focal au sein de l'agence AFD pour l'UE et la DUE, notamment dans le cadre de leurs différents exercices de suivi/reporting (ROM, audits, etc...)
- En lien avec l'équipe projet, proposer dans les rapports d'activités le cas échéant de possibles améliorations du projet/programme.

Ces missions seront réalisées en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement impliqués dans cette TEI, et notamment LuxDev qui assure la coordination du groupement dans lequel s'inscrit l'action de l'AFD.

1.4. Appuyer la communication interne et externe des activités du projet

- Appuyer la définition des plans de communication respectifs de chaque projet et appuyer la mise en œuvre d'une communication harmonisée (ex : concevoir des templates des outils de communication, préparer/participer à des événements de communication, etc) ;
- Organiser, préparer et participer à des rencontres régulières avec la DUE et/ou LuxDev afin de faciliter une veille informative sur l'état d'exécution des activités du programme ;
- Représenter l'AFD aux événements pertinents pour le programme (comité de pilotage, table ronde, conférences, etc.), en coordination avec les chargés de missions concernés en agence ;

1.5. Participer au dialogue sectoriel sur la formation professionnelle

- Assurer une veille sur le secteur de la formation professionnelle. Tenir à jour des notes sectorielles présentant les évolutions du secteur en lien avec les réformes, les projets de l'Etat du Sénégal, les interventions de l'AFD et des autres bailleurs ;
- Participer aux discussions avec les autorités sénégalaises et autres PTF sur les évolutions du secteur de la formation professionnelle ;
- Être en veille sur les secteurs des mobilités et de la culture ainsi qu'en contact avec les milieux professionnels de ces secteurs, afin d'en connaître les réalités. Participer à la rédaction des notes sectorielles internes AFD sur ces secteurs ;
- Préparer des éléments de langage pour la direction d'agence, le management AFD et/ou les missions du siège.

Il est attendu du Prestataire un démarrage de la mission courant septembre 2023.

2. Livrables

Le prestataire devra soumettre à l'AFD :

- Un rapport trimestriel de ses activités, y compris une annexe avec son agenda et le temps passé ;
- Des rapports des missions de suivi sur le terrain.

3. Relations contractuelles et positionnement hiérarchique

Le contrat sera au temps passé.

Il sera conclu pour une durée de 2 ans, renouvelable (deux fois un an supplémentaires).

Le consultant travaillera sous la supervision directe de la Direction de l'Agence de Dakar, et sera intégré au sein du pôle SOC-CIT-Partenariat, en charge notamment des secteurs de la formation professionnelle et des ICC. Il travaillera en étroite collaboration avec les chargés de mission respectifs en agence, et le chef de projet basé au siège, à Paris.

4. Questions administratives et logistiques

Un programme de travail annuel / semestriel pourra être défini avec l'Agence pour chaque période en fonction des priorités de l'appui souhaité par l'équipe. Une priorité sera mise sur le volet Reporting à l'UE, devant être rendu dans les 2 / 3 mois suivants la fin de chaque année civile. Une mobilisation plus importante sera donc probablement attendue chaque premier trimestre.

Le Prestataire devra être basé à Dakar. Il disposera au sein de l'agence des facilités suivantes :

- un bureau ;
- un véhicule avec chauffeur de l'AFD pour des déplacements professionnels ponctuels dans le cadre de ses fonctions (Dakar et déplacement à Diamniadio et autre localités d'intervention) ;
- un ordinateur avec une adresse email AFD et l'accès au serveur AFD.

4. COMPETENCES REQUISES

Il est attendu un.e consultant.e individuel.le pour cette mission.

Il.elle devra disposer des qualifications et compétences suivantes :

- diplôme de niveau BAC + 5 en sciences politiques, sciences de l'éducation, ingénieur, ou équivalent, gestion de projet ;
- d'une expérience d'au moins 2 ans dans le développement, la gestion et le suivi de projets de développement ;
- d'une bonne connaissance de gestion de projet avec des fonds délégués de l'Union Européenne ;
- d'une bonne connaissance des attentes et outils de communication dans le cadre de la gestion d'une délégation de fonds ;
- dans la mesure du possible, d'une bonne connaissance des secteurs de la formation et de l'insertion professionnelle et/ou des industries culturelles et créatives, en particulier dans un pays d'Afrique subsaharienne et notamment d'Afrique de l'Ouest.

La prestation est estimée à 400 Jours / Hommes pour la période ferme, soit potentiellement 800 Jours / Hommes sur la période totale (reconductions incluses).